

SESSION 3-D

STATISTIQUE DE LA SYLVICULTURE

1

STATISTIQUES DE LA SYLVICULTURE

- La branche d'activité économique "production agricole" couvre non seulement les activités de production végétale et animale, mais aussi les activités de sylviculture.
- La sylviculture est l'activité et l'ensemble des méthodes et pratiques par lesquelles le « sylviculteur » agit sur le développement, la gestion et la mise en valeur d'une forêt ou d'un boisement pour en obtenir un bénéfice économique et/ou certains services profitables à la société (dans une approche de forêt dite multifonctionnelle).
- Les statistiques sur la forêt sont nécessaires pour l'évaluation de son rôle dans le stockage du Carbone pour la lutte contre le réchauffement de la planète et dans la production de l'oxygène indispensable à la vie ainsi que sa contribution au développement économique des pays.

Les statistiques concernent:

1. les produits forestiers :

- les bois grumes,
- bois débités
- Bois de construction
- Bois de chauffe
- Les produits de la chasse (gibier, escargot....)
- Autres (liane, bambou, les plantes médicinales...)

2. Les superficies des terres forestières :

- *Superficie des forêts en tant qu'utilisation principale*
- *Superficie des autres terres boisées en tant qu'utilisation principale*
- *Superficie des terres forestières en tant qu'utilisation secondaire des terres agricoles*
- *Superficie des autres terres boisées en tant qu'utilisation secondaire des terres agricoles non classée ailleurs.*

Superficie des terres forestières boisées en tant qu'utilisation principale

- Terres de plus de 0,5 ha avec des arbres de plus de 5 mètres (m) de hauteur et un couvert arboré supérieur à 10%,
 - Type de données:
 - Forêts naturelles
 - Forêts plantées
 - Routes forestières
 - Pare-feu
 - *autres petits espaces ouverts*
 - Pépinières d'arbres forestiers

Superficie des autres terres boisées, en tant qu'utilisation principale des terres

- Espaces forestiers de plus de 0,5 ha avec des arbres de plus de 5 m de hauteur et un couvert arboré de 5 à 10%.
- Superficie des arbres ne pouvant atteindre une hauteur de 5 m, mais avec un couvert arboré supérieur à 10% (par exemple, certains types d'arbres de la végétation alpine, les mangroves des zones arides, etc.);
- Les plantations de bambou, de chêne-liège, d'eucalyptus à huile, ou de tout autre arbre cultivé à des fins non alimentaires

Superficie des terres forestières en tant qu'utilisation secondaire des terres agricoles

Type :

- *Superficie des terres des cultures temporaires,*
- *Superficie des prairies et pâturages temporaires,*
- *Superficie des terres en Jachères temporaires,*
- *Superficie des terres des cultures permanentes,*
- *Superficie des prairies et pâturages permanents.*

FIN DE LA SESSION 3 D